L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI MATIN, 3 MAI 1873. — 46me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI MATIN, 3 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à l'entrepôt, No. 74 rue Ste-Anne—Un lot de meubles.

Par C. E. Girardey & Co., à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—1° magasins en briques et maison de résidence No. [illegible] rue Bourgogne; 2° Magnifique emplacement de commerce, coin Vieille Levée et Peters; 3° résidence en briques No. 186 rue Remparts.

Par S. Gaimault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Propriété de [illegible] face au marché Tremé, et jolie propriété rue Anne No. 282.

Par Nash & Hodgson, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles—Chalet de choix dans le Troisième District, jolie résidence, No. 348 rue Claiborne.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan—bottes, souliers et brodequins.

Par O. Valeton, aux Nos 46 et 47 de la rue des Magasins—Cuillers et fourchettes.

Par G. de Fériet & Co., au No 40 rue de l'Esplanade, entre Robertson et Villeré—Meubles.

Par R. M. & B. J. Montgomery, au No. 11 rue du Camp, gages forfaits.

Par Vincent & Co, à leur salle d'encan, aux Nos [illegible] et de la rue de la Douane—Lingerie, chapeaux et souliers.

Par D. H. Morphy, à leur salle de vente, rue des Magasins—Faïence, verrerie et quincaillerie.

ATTENTION!!

☞ Le shérif procédera aujourd'hui, à 10 1/2 heures A. M., à son entrepôt, No 74 rue Ste-Anne, entre celles Royale et Bourbon, Deuxième District, à la vente à l'encan de meubles, etc.

Cottage de valeur rue Claiborne, avec deux lots de terre à l'encan, aujourd'hui. —MM. Nash & Hodgson, encanteurs, vendront à midi, aujourd'hui, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'hôtel de ce nom.

Ce joli cottage avec deux lots de terre, un joli jardin, remise, etc., No 348, rue Claiborne, entre les rues Kerlerec et Columbus, à long crédit.

Les personnes qui désirent examiner les lieux ce matin, peuvent avoir les clés en les demandant au No 343 de la rue Claiborne. Pour plus amples renseignements, voyez l'annonce à la colonne des encans.

Vente positive à l'encan d'un splendide emplacement pour affaires. — Aujourd'hui, 3 mai, MM. C. E. Girardey & Co vendront, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, ce lot triangulaire de valeur situé à la jonction de la Vieille Levée, (maintenant Decatur) et de la rue Peters, Second District, devant l'entrepôt de la Douane, incontestablement un des meilleurs emplacements du Second District, pour la vente en gros et en détail. Conditions, un tiers comptant, et le reste à un et deux ans de crédit. Pour plus amples renseignements voyez l'annonce à la colonne des encans.

Diamants et Bijoux, etc.—Ce jour étant le jour de clôture pour la vente des gages abandonnés à la Banque Métropolitaine des prêts et gages, les personnes qui désirent faire un placement sûr ne manqueront pas d'assister à la vente, attendu que chaque article doit y être adjugé sans égard pour le montant prêté. MM. Montgomery qui opèrent comme encanteurs dans cette occasion, ont donné pleine satisfaction aux acheteurs jusqu'à présent.

SPECTACLES.

Samedi, 3 mai 1873.

OPÉRA. — A midi, la Reine Margot. — Le soir, Le Bâtard et les Prés St-Gervais.

ACADÉMIE—A midi et le soir, Grande troupe burlesque de Pauline Markham.

MUSÉE D'ANATOMIE.—40 rue St-Charles.

L'Election de Paris.

Les journaux de New York, du 29 avril, publient, sur l'élection de Paris du 27 avril à Paris, des chiffres différents de ceux que le télégraphe nous a transmis; les voici:

M. Barodet (radical)	180,146	votes
M. de Rémusat (républicain)	135,406	"
Le baron Stoffel (conservateur)	27,058	"
Nombre de votants	342,610	

Nous avons dit que le nombre des électeurs inscrits était de 383,402; il n'y a donc eu que 40,000 électeurs environ qui n'ont pas voté. Cet empressement atteste l'importance que tous les électeurs attachaient à la lutte.

La victoire de M. Barodet est plus complète que nous ne le supposions, et il est impossible de se méprendre sur la signification de cette élection. C'est une victoire radicale, nous dirions presque une victoire communarde. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire la liste des notabilités du parti républicain qui appuyaient M. de Rémusat. Une adresse "Aux électeurs du département de la Seine" en faveur de la candidature de M. de Rémusat, était des noms suivants :

Emmanuel Arago, député; Ernest Brelay, ex-adjoint élu du 10e arrondissement; Carnot père, député; Desonches aîné, conseiller municipal de Paris; E. Duclerc, député; François Favre, ancien maire élu du 17e arrondissement; F. Hérold, conseiller municipal de Paris; L. Journault, député; Jozon, député; Labelonye, député; Oscar de Lafayette, député; E. Lamy, député; Langlois, député; J. Léveillé, conseiller municipal de Paris; Ch. Loiseau, conseiller municipal de Paris; Henri Martin, député; Paul Morin, député; Noël Parfait, député; Préfet, conseiller municipal de Paris; E. Thorel, conseiller municipal de Paris; F. Tirard, député; E. Turquet, député, Warnier (Marne), député.

Tous ces honorables républicains de la veille sont débordés aujourd'hui et leur voix n'est plus écoutée. M. de Rémusat a eu, évidemment, plus de voix monarchistes que de voix républicaines, grâce à l'appui du *Figaro* et de la *Patrie*.

Quant aux 180,000 voix données à M. Barodet, elles viennent d'électeurs qui ne veulent plus prendre leur mot d'ordre des vieux républicains éprouvés de 1848, mais qui obéissent aveuglément aux décrets de comités, auquel le comité dit *fédéral* sert de centre. Or, nous avons eu le manifeste de ce comité, et il est bon d'en reproduire la formule :

1° Dissolution immédiate de l'Assemblée de Versailles;

2° Intégrité absolue du suffrage universel;

3° Convocation à bref délai d'une Assemblée constituante, unique et souveraine, qui seule peut assurer l'amnistie et la levée de l'état de siége.

La levée de l'état de siége et l'amnistie, c'est, dans la pensée de ce comité, le retour des condamnés de Nouméa et des réfugiés communards de Londres et de Genève. On peut imaginer ce qui en résulterait.

Il ne faut ni exagérer ni amoindrir la triste importance de ce vote de Paris. Il y a là une situation grave qui a dû frapper M. Thiers. L'agitation a été très grande à Paris pendant la période électorale, comme on le verra par les détails que nous donnons plus loin, et on a vu par une dépêche du 26 avril et une autre du 1er mai que l'on continuait à avoir de sérieuses appréhensions.

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Meschacébé* de St-Jean-Baptiste :

Il y a eu, dans la journée de lundi, suivant un rapport digne de foi, onze décès par la petite vérole, à Donaldsonville.

— Le gouverneur Kellogg a annulé les nominations de chefs-constables et supprimé de fait cet emploi dans toutes les paroisses de l'Etat.

— Un nouveau bureau de poste est établi à la station du bayou des Allemands, sur le chemin de fer. Il dessert le bayou [illegible] et les environs, et a pour postmaster M. James F. Williams, agent de la voie et gardien du pont.

— En vertu de la loi récente, dite d'extorsion, M. S. Cox et Chester Davis, juges de paix du 1er et du 3ème wards de la paroisse St-Charles, ont été condamnés à rendre des sommes indûment perçues par eux, et destitués. Il y a de nombreux [illegible] à leurs places vacantes.

"M. le ministre de la guerre vient de donner des instructions très sévères aux chefs de corps des régiments tenant garnison à Paris, pour surveiller la fréquentation des militaires avec les civils.

"Des renseignements très précis sont parvenus au général de Cissey sur les tentatives d'embauchage qui seraient pratiquées en ce moment sur l'armée par les adeptes de l'Internationale.

"Plusieurs révélations, qui ont été faites depuis peu, dans différents régiments, ont confirmé les doutes qui existaient [illegible] de quelques chefs [illegible] d'une certaine persistance."

Double candidature de Butler.—Nous lisons dans le *Sun* :

Nous sommes autorisés à annoncer que le major-général B. F. Butler est candidat, non seulement pour le poste de gouverneur du Massachusetts en 1873, mais encore pour celui de président des Etats-Unis en 1876.

S'il court contre Grant, lequel des deux [illegible]

Théâtre de l'Opéra.—On donne aujourd'hui, en matinée, *La Reine Margot*, drame en onze tableaux, et vu la longueur de cet ouvrage, on commencera le spectacle à onze heures précises.

Ce soir on donnera *Le Bâtard*, drame en 5 actes, et les *Prés Saint-Gervais*, vaudeville en 2 actes.

Académie de Musique.—La troupe de Pauline Markham a joué hier soir devant une salle bien garnie.

La pièce burlesque de "Prince Silver Heels" a obtenu, comme toujours, un succès marqué et Mlle Pauline Markham a été saluée à plusieurs reprises par les applaudissements de la salle.

On répètera le même spectacle aujourd'hui en matinée, et on donnera ce soir deux pièces nouvelles : Le Bal Masqué et La Somnambule.

☞ Chez Guéblé & Nippert on vend des Eventails pour 25 et 50 cents, valant $1 00 et $1 50.

— Les personnes qui ont visité la Foire doivent se souvenir des trois cuisines en fonte (*ranges*) qui étaient exposées au département B, dans le bâtiment principal. Elles sortaient des magasins de MM. McIntyre & Applegate, plombiers et marchands de bouilloires, baignoires, lavabos, etc., No 145 rue Poydras, et ont été recommandées par le comité de ce département pour une médaille d'argent. Cette récompense était méritée, car le système de ces cuisines, toutes trois de construction différente, offre des avantages fort appréciés des maisons qui en sont fournies.

Nous recommandons au public la maison McIntyre & Applegate qui se charge de l'installation des tuyaux de gaz et d'autres tuyaux de ce genre, à des conditions on ne peut plus raisonnables.

— La maison Kursheedt & Bienvenu, No. 114 rue du Camp, qui avait fait une très-jolie exposition de cheminées et d'autres articles en marbres de diverses qualités, ont reçu plusieurs récompenses qui sont une nouvelle preuve de l'élégance et de la bonne qualité des articles qui sortent de ses magasins. Nous engageons les personnes qui auraient besoin de ces articles à s'adresser à MM. Kursheedt & Bienvenu.

Pour le Grand Ecore.—L'élégant steamer *Henry Tête*, capt. John Hienn, commis John C. Libano, part tous les samedis, à 5 heures, pour le Grand Ecore, Alexandrie, Montgomery et tous les débarcadères qui se trouvent sur sa ligne. Ce steamer prend aussi du fret pour Donaldsonville, Plaquemine, Bâton-Rouge et d'autres points. Pour fret et passage, voyez l'annonce.

Tapis, Nattes, Toiles cirées.—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de Mr. A. Brousseau, qui offre en gros et en détail un des plus beaux assortiments de tapis, toiles cirées et nattes qu'on puisse voir à la Nouvelle-Orléans, ainsi qu'un choix fort riche de stores, rideaux, brocatelles, etc., etc. Nous signalons plus particulièrement, eu égard à la saison où nous entrons, une collection de nattes blanches, à carreaux et de fantaisie, d'une qualité tout à fait supérieure et à bon marché.

Le Naufrage de la Gambie.—On lit dans le *Journal de Bordeaux* :

Une triste nouvelle est venue ce matin attrister notre place: le capitaine Castle, arrivé hier à Lisbonne, a télégraphié au représentant de la Compagnie à Bordeaux que le paquebot des Messageries maritimes *Gambie*, faisant route pour Bordeaux, s'était perdu au nord de Bahia.

C'est le 26 mars, au point Stapuan, à 12 milles nord de Bahia, que le paquebot s'est totalement perdu. Le commandant Berg, les passagers et l'équipage sont sauvés et ont débarqué à Bahia.

Le chargement, qui consistait en café, laine, suif et cuivre, est entièrement perdu. Le capitaine était mort de la fièvre jaune pendant le voyage à Rio-Janeiro.

L'AGITATION A PARIS.

Nous lisons dans la *Patrie* du 17 avril :

On commence à se préoccuper sérieusement, dans le monde officiel, de ce qui se passe dans les réunions publiques. On sait maintenant que la candidature Barodet n'est qu'un prétexte pour les agents de la démagogie. L'attitude des électeurs radicaux, le langage qui se tient dans certains centres populeux, les agissements à ciel ouvert des agents de l'Internationale causent de gros soucis à M. le président. Lundi dernier, M. le préfet de police et M. le gouverneur de Paris se sont rencontrés chez M. Thiers, et nous sommes autorisés à croire que cette rencontre n'a pas été fortuite, d'autant plus qu'elle coïncidait avec une entrevue de M. Thiers avec un haut fonctionnaire relevant de la préfecture de police.

Nous croyons savoir que M. Ladmirault n'a eu à signaler aucun fait agressif contre l'armée. On a même remarqué que dans les réunions publiques, où tout a été attaqué plus ou moins directement, l'armée a été respectée. Il n'en a pas été question, et cette abstention paraît être le résultat d'un mot d'ordre.

Quant au préfet de police, les rapports qui lui sont parvenus seraient unanimes à constater une agitation fiévreuse, une irritation toujours croissante sur certains points excentriques de la ville.

Les communications sont incessantes entre les chefs organisateurs des réunions électorales et des individus retour des pontons.

Il est de plus en plus avéré que le *comité d'études* repose sur les mêmes bases, fonctionne au moyen des mêmes rouages et par les mêmes hommes, que le fameux *comité central*, de sanglante mémoire. Sans croire à une levée de boucliers, M. le président ne se dissimule pas qu'il y a péril, et on nous assure qu'après avoir entendu le haut fonctionnaire auquel nous faisons allusion plus haut, M. Thiers aurait dit, en hochant la tête : "Voilà qui n'est pas encourageant pour la levée de l'état de siége."

On lit dans le *Gaulois* :

☞ Guéblé & Nippert vendent leurs Gants de Peau à 60 cents, $1 00 et $1 50 la paire.

La Pêche a la tortue.—Les Chinois, qui de tout temps ont cherché à utiliser à leur profit l'instinct des animaux, ont dressé pour la pêche de la tortue un poisson, le rémora ou *échénéis*. Ce poisson, assez semblable au maquereau, porte sur le dessus de la tête une sorte de ventouse à l'aide de laquelle il se fixe aux objets qu'il veut saisir. Quand on veut pêcher la tortue par le moyen de ce poisson, on le tient attaché à une corde et on le garde dans le bateau jusqu'à ce qu'on arrive en vue d'une tortue. On jette alors le poisson dans la mer, et aussitôt il s'élance vers le chélonien, auquel il se fixe solidement. On n'a plus alors qu'à tirer la corde pour ramener au bateau le rémora et s'emparer de la proie qu'il a saisie.

On ne s'étonne pas d'ordinaire de pêcher [illegible]

☞ Les Chemises Françaises chez Guéblé & Nippert défient les prix d'encan, comme bon marché.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Depuis quelques jours, on ne parle dans les rues et dans les cercles financiers que de la disparition de M. Félix Ducros, un courtier bien connu de la cité Orléanaise, qui avait su gagner la confiance de tous les capitalistes et de tous les négociants.

M. Ducros est parti lundi, et depuis on n'en a plus entendu parler.

Il a fait plusieurs transactions frauduleuses, et le montant des dettes qu'il a laissées s'élève à plus de $160,000.

M. Ducros a fait de nombreuses victimes à soustrait des sommes considérables à plusieurs fortes maisons de la ville.

La Banque des Citoyens, qui perd $10,018.18 par sa fuite, et M. Joseph Hernandez, qui perd $4500, ont tous deux intenté une action contre M. Ducros, la Banque devant la Pseudo-Cour Supérieure et M. Hernandez devant la Cinquième Cour de District.

Tous les détectives des villes principales des Etats-Unis ont été avertis de cette fuite, et tout porte à croire que M. Ducros ne tardera pas à être arrêté.

Nous avons entendu parler d'abus de confiance monstrueux qui ont été commis par lui.

Nous nous abstenons de les publier jusqu'à présent, parce que nous n'avons pas encore des renseignements assez positifs, et que nous désirons pouvoir nous assurer que toutes les rumeurs qui circulent en ce moment sont bien authentiques, avant de les rendre publiques.

M. Ducros laisse une femme et plusieurs enfants que sa disparition met au désespoir.

Les bouchers, contre lesquels la Compagnie des Abattoirs avait intenté un procès devant la Cour dite Supérieure, présidée par le pseudo-juge Hawkins, ont obtenu gain de cause hier.

La Compagnie réclamait les cornes, les sabots et les têtes de tous les animaux abattus; M. Hawkins a déclaré que les bouchers avaient parfaitement le droit de refuser de se soumettre à ces exigences, parce que ces réclamations n'étaient nullement spécifiées dans le contrat de la Compagnie des Abattoirs.

Les régates du bayou St-Jean auront enfin lieu aujourd'hui, à quatre heures et demie de l'après-midi.

Le temps ne saurait être plus favorable et nous nous attendons à voir une foule de dames et de jeunes gens sur les bords du vieux bayou.

Un citoyen de la basse-pègre, du nom de Bill Hall, bien connu de la police, a été arrêté, hier matin, au coin des rues Remparts et Perdido.

Bill appartient à cette classe d'industriels désignés sous le nom de *pickpockets*. Il a endossé une fois déjà la chemise du galérien et il a été un des locataires du pénitencier de Bâton-Rouge pendant plusieurs mois.

Il compte parmi les plus habiles voleurs de la Nouvelle-Orléans et s'est acquis, par ses nombreux méfaits, une réputation d'adresse et d'audace qui est loin d'être usurpée, à ce que prétendent ses victimes.

Enfin, le fin renard, qui s'était moqué pendant longtemps des limiers de la police, s'est laissé prendre, hier, et repose en ce moment dans un des cachots de la prison de paroisse.

Les circonstances qui ont déterminé son arrestation sont très émouvantes et de nature à exciter au plus haut degré l'intérêt, sinon l'admiration du lecteur.

Bill Hall n'est pas un coquin vulgaire, peste!

Nous allons raconter la petite histoire dans les plus grands détails:

Hier matin, vers neuf heures, M. Andrew Schneider, allemand de naissance, se promenait le plus paisiblement du monde, rue des Remparts entre Canal et Commune, lorsqu'un homme de couleur, bien mis, l'a arrêté au passage, en lui faisant force excuses d'interrompre brusquement une promenade qui ne pouvait être qu'agréable avec le temps qu'il faisait hier.

L'obséquieux personnage, aux vêtements neufs, a demandé à M. Schneider s'il ne connaissait pas une domestique allemande qui désire se placer dans une famille qui se proposait de faire un voyage en Allemagne cet été. M. Schneider a répondu qu'il n'en connaissait pas; et, désirant mettre fin à la conversation, a tourné le dos à son interlocuteur, car les façons un peu familières de celui-ci lui déplaisaient fort.

S'étant débarrassé de son importun, M. Schneider a continué à marcher sans songer à celui-ci, qui avait pris une direction opposée à la sienne, quand, ayant eu l'idée de mettre la main dans la poche de sa redingote, il s'est aperçu qu'il avait été volé.

Se doutant bien que le coupable devait être l'individu qui l'avait accosté, il s'est mis à sa poursuite et a appelé à son secours les gardiens de la loi.

Deux métropolitains ont donné aussitôt la chasse au coquin et sont parvenus à l'arrêter. Il faut espérer que Bill retournera au pénitencier, où ses compagnons de chaîne le réclament à grands cris.

Nous sommes heureux de pouvoir donner aux lecteurs de l'*Abeille* le compte rendu d'une nouvelle partie de billard entre MM. François Ubassy et Henry Miller. Cette partie, à trois billes et en 400 points, Ubassy accordant le décompte à Miller, a eu lieu, hier soir, dans une des salles du club Chalmette, en présence des membres de ce club.

C'est la plus brillante partie de billard qui ait jamais été jouée aux Etats-Unis. Elle a commencé à sept heures 45 minutes et a été terminée à neuf heures moins dix. *Le Furet* a fait 492 points, dont une série de 244; il a donc atteint une moyenne de près de 29, n'ayant joué que 17 fois. Miller a fait 101 carambolages.

Le jeu extraordinaire du célèbre professeur a provoqué l'enthousiasme des membres du Club, dont les applaudissements frénétiques l'ont arrêté plusieurs fois.

Le tableau ci-dessous indique le mouvement de la partie. Nous remercions les membres du Club Chalmette de la bienveillante exception qu'il ont faite en notre faveur en nous invitant à assister à ce nouveau tournoi entre le célèbre Provençal et le plus fort joueur de la Nouvelle-Orléans.

Séries	Ubassy	Miller
1	29	1
2	3	13
3	1	2
4	4	4
5	5	1
6	50	7
7	0	0
8	1	5
9	14	0
10	8	1
11	244	9
12	9	28
13	26	4
14	1	[illegible]
15	31	6
16	15	28
17	50	4
	492	101

TEMPERATURE.—2 mai 1873. Thermomètre de C. Dumaine, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrades.
6 A. M.	62	17
12 M.	75	24
3 P. M.	78	[illegible]
6 P. M.	74	[illegible]

☞ Grande foule chez Guéblé & Nippert, qui liquident leur stock de détail.

— Nous avons rapporté, d'après le *Gaulois*, un projet d'évasion préparé par les prisonniers du fort de Saint-Martin de Ré. La *Correspondance Havas* publie à ce sujet la note suivante:

On s'est entretenu aujourd'hui d'une tentative d'évasion faite il y a environ trois semaines par les détenus du fort de Saint-Martin-de-Ré. Il y a eu, en effet, à cette époque, une tentative, non d'évasion, mais des séditions. Le commandant fit charger les canons du fort et les fit braquer sur les mutins. Tout rentra immédiatement dans l'ordre. Cet incident n'a eu aucune suite.

Opinion de M. Thiers sur les événements d'Espagne. — [illegible]

La [illegible] a été adressée à M. le marquis de Bouillé, ambassadeur de France, avec ordre d'en donner lecture à M. Castelar. Dans cette lettre, M. Thiers témoigne de toute sa considération pour le ministre des affaires étrangères d'Espagne, et exprime le désir très ardent de voir couronnés par le succès les efforts faits par cet homme d'Etat pour la consolidation de la République espagnole.

Cependant, M. Thiers fait sentir que l'un des premiers pas pour arriver à cette consolidation, serait la reconnaissance du nouveau régime par les puissances étrangères, et il ne cache pas ses craintes de voir cette reconnaissance retardée par suite des troubles et des luttes intestines dont l'Espagne est le théâtre. "Ces troubles, dit-il, menacent de convertir la Péninsule en un foyer d'anarchie et de socialisme international, et constituent un scandale perpétuel."

Cette lettre a fait une profonde sensation à Madrid.

La seconde missive est adressée au maréchal Serrano, en réponse à une lettre où celui-ci remerciait M. Thiers des attentions qu'il avait eues pour la maréchale à son arrivée en France. Dans sa réponse, le Président fait une analyse assez détaillée de la situation politique espagnole et adresse de vives félicitations au maréchal, à l'occasion de sa patriotique décision de rester en Espagne dans les circonstances actuelles. "L'heure est arrivée, dit M. Thiers dans cet écrit, de voir tous les Espagnols honnêtes déposer toutes leurs rancunes pour songer au salut de la patrie." Enfin, le Président finit sa communication (d'après l'extrait que le *Diario* a reçu de Madrid) en exprimant son désir de voir sauver l'ordre dans la Péninsule, *sous n'importe quelle forme de gouvernement*, et ajoutant que personne ne peut contribuer plus efficacement que le maréchal Serrano à obtenir ce résultat.

Ces lettres sont, paraît-il, non-seulement l'expression de l'opinion personnelle de M. Thiers, mais celle de la plupart des gouvernements européens.

— On nous affirme, dit le *Figaro*, que le président du conseil municipal de la ville de Paris a reçu la lettre suivante:

Monsieur le président,

Vous débaptisez certaines rues et quelques boulevards.... c'est fort bien, mais vous êtes peut être embarrassé pour trouver des noms nouveaux. Mon fils, âgé de huit ans, nous a réveillés cette nuit ma femme et moi. Et comme nous lui demandions la cause de son insomnie, il nous a répondu: "J'ai mal au ventre, on dirait que j'ai des réactionnaires dans les intestins." Cette impression si pittoresquement exprimée dans un âge aussi tendre, me paraît mériter à son auteur de passer aux âges futurs.... Mon enfant s'appelle Albert Grandgoulot.... Je vous laisse juge de l'artère ou du carrefour auquel vous croirez devoir donner son nom.

Croyez, monsieur le président, à ma considération distinguée.

Grandgoulot père,
Républicain radical.

N. B. — Nous nous contenterons d'un square, si vous n'avez pas mieux à nous offrir.

☞ Grand bon marché d'Eventails chez Guéblé & Nippert.

—Les journaux prussiens annonçaient dernièrement que les membres de la conférence de Berlin pour l'unification de l'organisation judiciaire en Allemagne, s'étaient réunis le jour de l'anniversaire de la naissance de M. de Bismarck et donnaient à entendre que cette séance amènerait les ministres des Etats particularistes à adopter le projet du grand chancelier. Quoi qu'il fût bien difficile de refuser quelque chose à M. de Bismarck, le jour de sa fête, aucun des ministres des petits Etats n'a adopté les conclusions de la Prusse. Ils ont tous reconnu la nécessité d'une réforme des codes en vue d'arriver à une législation unique, mais ils se sont opposés à l'abolition des cours de cassation existant dans les petits Etats. Jusqu'à présent, M. de Bismarck n'a pu obtenir que le consentement des représentants de ces royaumes à la création d'une cour impériale suprême, mais à la condition que sa compétence ne s'étendrait qu'aux affaires tombant sous l'application du droit créé par l'empire, et qu'elle n'entraînerait pas la suppression des cours de cassation particulières aux Etats confédérés.

L'issue négative de ces conférences ne permet plus d'espérer que le Conseil fédéral puisse présenter au Parlement, cette année, les codes de procédure et criminelle, ni le projet d'organisation judiciaire, auxquels M. de Bismarck attache une si grande importance.

—La *Gazette de l'Allemagne du Nord* donne d'après les *Archives militaires russes* les détails suivants sur les difficultés que rencontreront les Russes dans leur expédition contre Khiwa.

Les difficultés d'une expédition militaire dirigée contre Khiwa, ainsi que la force de résistance de ce khanat consistent uniquement dans les steppes qui entourent ce pays de tous côtés. Quant aux forces armées du Khanat, elles sont peu considérables. Son armée régulière se compose à peu près de 1,500 hommes, tandis que le reste ne consiste qu'en Usbèques et Sartes irréguliers qui sont pour la plupart mal armés et qui, en campagne, sont tenus de se procurer eux-mêmes leur entretien.

En cas de guerre, on recrute en outre des bandes tout aussi mal armées, de Karakalpaks-Turcomans et de Kirghises. Les provisions d'armes et de munitions sont fort peu considérables à Khiwa. Dans les derniers temps, le khan a reçu de l'Inde, par l'entremise de l'Angleterre, quelques milliers de fusils nouveaux ainsi que des canons. L'armée de Khiwa est incapable de soutenir le choc d'un corps européen. Mais les troupes irrégulières peuvent devenir dangereuses et créer des embarras en menaçant les communications et en forçant les populations nomades d'éloigner leurs troupeaux sur le passage des Russes.

— On écrit de l'Alsace-Lorraine à la *Gazette de Francfort* :

Voici, d'après les constatations officielles, le nombre des volontaires alsaciens-lorrains entrés jusqu'ici dans l'armée allemande :

Volontaires d'un an, 57; volontaires de trois ans, 306; volontaires de quatre ans, 144; total, 507 hommes.

Sur ce nombre, sont entrés dans l'infanterie, 294; dans la cavalerie, 153; dans l'artillerie, 11; dans le génie, 7; dans le train, 2. La garde prussienne a reçu 57 hommes; les 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e et 15e corps d'armée prussiens ont reçu ensemble 284 hommes; les corps d'armée bavarois, 52; les troupes wurtembergeoises, 64; les saxonnes, 49; les badoises, 30; les hessoises, 7; celles du Brunswick, 7.

—M. Dorian, ancien ministre des travaux publics sous le gouvernement de la défense nationale, et qui est mort le 13 avril, était né le 24 janvier 1814.

Ancien maître de forges, député de la Loire depuis 1863, il mit au service du gouvernement du 4 septembre une activité incessante. Il organisa des fonderies de canons, des poudreries, et créa tout le matériel de défense de la ville de Paris. Il était apprécié et aimé de toute la population. Le 31 octobre, quand l'Hôtel de Ville était aux mains de Flourens, une députation d'insurgés alla chercher M. Dorian et le conduisit à l'Hôtel-de-Ville, pour en faire le président de la Commune qu'on voulait organiser.

Son intervention ne contribua pas peu à éviter l'effusion du sang pendant toute cette journée, et, le soir, la garde nationale put reprendre possession de l'Hôtel de Ville sans qu'un coup de fusil eût été tiré.

L'emploi du Chloroforme.—Le tribunal correctionnel de Lille vient de juger l'affaire de M. Debaralle, dentiste, prévenu d'avoir, en faisant usage du chloroforme, exercé l'art de guérir sans diplôme de docteur en médecine ou d'officier de santé; et d'avoir, par imprudence, négligence, maladresse et inobservation des règlements, commis un homicide involontaire sur la personne de la femme Caron, en employant le chloroforme.

Le tribunal a décidé que l'emploi du chloroforme pour procurer l'anesthésie, constituait l'exercice illégal de la médecine et que Debaralle avait commis un homicide par imprudence dans les circonstances de l'affaire, et il l'a en conséquence condamné à deux amendes de 15 fr. chacune pour le premier délit, et pour le second à un mois d'emprisonnement et 500 fr. d'amende.

Alexandre Dumas fils.—Voici une anecdote inédite que M. Jouvin raconte sur cet écrivain, dans le *Figaro*:

En ce temps-là le fils du grand Alexandre ouvrit par désœuvrement un livre de médecine; ses yeux tombèrent sur un chapitre consacré *ex-professo* à l'empoisonnement par la nicotine, et traitant accessoirement des troubles graves introduits dans l'économie du corps humain, non-seulement par l'excès, mais rien que par l'usage du tabac à fumer.

Le jeune Dumas ferma tranquillement le livre, jeta le cigare qu'il venait d'allumer (c'était le quinzième de la journée, et il était midi à peine), et depuis cette époque il n'a jamais cédé à la tentation de charbonner une cigarette.

— Qu'en dites vous? un cigare allumé et jeté, affirme-t-il qui [illegible] un caractère? C'est avec cette décision prompte et sans retour que l'auteur du *Demi-Monde* a rompu avec les entraînements de la jeunesse.

☞ Pourquoi le SOZODONT est-il devenu un article de première importance pour les dames? [illegible]

Quelques [illegible] —L'Yeast Powder de Dooley [illegible]

Décédé [illegible] 1873, à deux heures de l'après-midi, à l'âge de [illegible] ans, [illegible] DE BLANC, fille de [illegible] De Blanc et d'Elisha Villeré [illegible] à Alger. [illegible] No 285, rue Royale [illegible]

De la part des familles De Blanc, Villeré et Delhonde.

Décédé hier soir, à [illegible] heures [illegible], JEAN DELPIT, natif de [illegible], département de la Gironde (France). Les parents et amis [illegible] No 148, près Claiborne.

SERVICE FUNÈBRE [illegible]. Un service funèbre et solennel sera célébré le [illegible] mai 1873, à huit heures précises du matin, à l'église St-Augustin, pour le repos de l'âme de dame Veuve LOUIS DELLANDE (née Marie Adèle [illegible]). [illegible]

De la part de la Famille.

LICENCES et TAXES D'ETAT et de VILLE. Payez-les ou Faites-les Payer, —En vous adressant chez— **Mr BRETTE,** 14.... Rue St-Charles.... 14. De 7 heures du matin à 7 heures du soir. 2 mars—3m—PP

ENTREPOT DE TAFIA, Au No. 17 de la rue de Chartres, A. BROUSSEAU, Importateur, [illegible] TAPIS [illegible] TOILES CIRÉES [illegible] BUREAUX [illegible] A. BROUSSEAU.

On demande à acheter DES LIVRES DE VALEUR DANS TOUTES LES LANGUES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, GRAVURES, TABLEAUX, OBJETS D'ART, etc. —S'adresser— 14.... Rue St-Charles.... 14

Entrepôt de Tapis et de Toiles Cirées. ELKIN & Co. Au No 168 de la rue du Canal. REÇOIVENT [illegible] NATTES DE FANTAISIE A DESSINS [illegible] NATTES BLANCHES [illegible] CARREAUX [illegible] TAPIS [illegible] TOILES CIRÉES [illegible] 17 avril—1m PP

Demande. UN JEUNE HOMME pouvant fournir d'excellentes recommandations, désire [illegible] une famille qui voyage. [illegible] l'ABEILLE.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle. AVIS. LA buvette avec privilège du buffet, ainsi que le vestiaire pour le bal de l'Opéra qui doit avoir lieu le 17 mai, sera mis à l'encan le [illegible] mai, à 7 heures du soir, à l'Asile de la Société. Par ordre du Président. 2 mai—7t A. BARBIER, Secrétaire.

Exposition 1873. LES magnifiques et excellents fruits [illegible] de ma fabrication, qui ont fait l'admiration de tout le monde, [illegible] ADOLPHE LEMANE.

M. A. CAPITON, MARCHAND-TAILLEUR, No. 2.........Rue Carondelet.........No. 2. Près Canal. A l'honneur d'annoncer [illegible]

Propriétés à vendre et à louer.

A Vendre. GROCERIE. UNE GROCERIE [illegible] PLACIDE J. SPEAR, [illegible] Exchange Alley [illegible] les rues Dumaine et Bourbon. [illegible]

A vendre. La Grocerie située à l'encoignure des rues Dryades et Gravier, [illegible]

A LOUER. LA MAISON No [illegible], rue du quartier, entre Bourbon et Dauphine. Possession immédiate. S'adresser rue de l'Esplanade, No 34, ou au bureau de l'Abeille.

A Vendre ou à Louer. Une magnifique Résidence de campagne, située à Mandeville, [illegible]

Résidence d'été à vendre. A VENDRE, une jolie résidence d'été, pouvant convenir à une famille [illegible] Covington [illegible] au bureau de l'Abeille.

A vendre pour cause de départ. CAFÉ ET PENSION FRANÇAISE [illegible] 17 avril—1 m.

A Vendre Pour Cause de Départ. [illegible]

La maison No 160 de la rue Conti, à Louer. LE rez-de-chaussée peut servir de magasin [illegible]

DROGUERIE P. CUSACHS. En magasin, reçu directement: ELIXIR ALIMENTAIRE DE DUCRO. SULFOVINATE DE SODIUM, [illegible] RACINE DE GUIMAUVE [illegible] FLEURS MONDÉES nouvelles. FÉCULE DE POMMES DE TERRE [illegible] EAU DE FLEURS D'ORANGERS [illegible] GELATINE FRANÇAISE [illegible] ANILINES SUPÉRIEURES [illegible] CARMIN DE SAFFRANUM ET CARMIN D'INDIGO. EMERIS FRANÇAIS [illegible] SAFFRAN d'Espagne [illegible] A vendre par P. CUSACHS.

Un Grand Pique-Nique. UN GRAND PIQUE-NIQUE sera donné par [illegible] R. A. BRAY.

Avis. [illegible]

Liste Officielle du Tirage —DE LA— Caisse d'Amortissement de Dix pour Cent. Pour $600,000 de Bons hypothécaires de la "Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company."

Bons de $500.	Bons de $1,000.
[illegible]	[illegible]

[illegible] J. E. AUGUSTIN, Secrétaire.

[illegible] Yard Company [illegible] CHAS. E. MORRISON, secrétaire.

Avis.—Le steamer allemand GERMANIA, venant de Hambourg, du Havre, de Santander et de la Havane, [illegible] WILLIAMS, RUPERTI & CO.

Avis. [illegible] P. J. MARTIN.

Demande de Domestique. On demande une DOMESTIQUE [illegible] No 289 rue Bourgogne.

HILLMAN & MANARD, Marchands de grocerie et négociants commissionnaires. 157....Rue Poydras....157. [illegible]

Avis. AYANT vendu mon Stock de Droguerie [illegible] C. COUTEUX.

CAZAUX & VERGNOLE, NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES En Vins, Cognacs et Cordiaux, 73....VIEILLE-LEVÉE....73 NOUVELLE-ORLÉANS.

Avis. [illegible]

Avis. [illegible] JOHN PETIT.

Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas. Changement dans les Heures de Départ. GRANDE RÉDUCTION DE PRIX. A PARTIR du 1er MAI, [illegible]

Pour la Baie St-Louis et retour; Pass Christian et retour; Mississippi City et retour; Biloxi et retour; Ocean Springs et retour; Pascagoula et retour. [illegible]

R. E. SCRANTON, Surintendant Général. [illegible] Agent Général des Billets.

AVIS. LA société qui a existé jusqu'à ce jour dans cette ville sous la raison Cazaux et Vergnole [illegible] CAZAUX & VERGNOLE.

VICTOR SCALES. Balances de Toutes Descriptions. GARANTIES A TOUS LES ACQUÉREURS. [illegible] ALCÉE GAUTHREAUX, Agent pour le Sud. [illegible]

TABAC PERIQUE. [illegible] BOURGEOIS [illegible]

Pension Française. A VENDRE pour cause de maladie [illegible] S. TOURRE.

RESTAURANT FRANÇAIS A LA MOBILE, TENU PAR J. BACTEAU, (successeur de Louis J. Dignat) No 11, [illegible]

Baie St-Louis. [illegible]

HOTEL SHADY GROOVE. A BILOXI, Mississippi. [illegible]

Splendide Occasion ! Grand Sacrifice de Marchandises. **GUÉBLÉ & NIPPERT,** 137 - - Rue du Canal - - 137. DÉSIRANT [illegible] offrent leurs marchandises à 25 0/0 et 50 0/0 au-dessous du prix coûtant.

Grand Bon Marché. EVENTAILS, EN-TOUT-CAS et PARAPLUIES, CORSETS DE PARIS! CORSETS DE PARIS! GANTS ET PARFUMERIES FINES! RUBANS, GARNITURES, DENTELLES! RUBANS nouveaux, pour cravates. —POUR MESSIEURS— [illegible] CALEÇONS, Mouchoirs, [illegible] FAIENCES! PORCELAINES!! VERRERIES!!! PARFUMERIES FRANÇAISES de Lubin, Pinaud, etc.

Grenadines noires. Grenadines noires. **J. TURCOTTE** 158 RUE DU CANAL 158 MAISON BLANCHE, [illegible] OFFRIRA JEUDI, 1er MAI 250 pièces GRENADINES noires [illegible] 150 pièces ORGANDIES et JACONATS [illegible] Ces marchandises viennent d'arriver directement des encans de New York [illegible] J. TURCOTTE.

Taxes de Ville de 1873. DÉPARTEMENT DES FINANCES, Hôtel de Ville, Nlle-Orléans, [illegible] Administrateur des Finances.

Workingmen's Accumulation and Savings Bank (Banque d'Epargnes des Ouvriers). DÉPARTEMENT DES EPARGNES. Intérêt sur les dépôts à raison de SIX POUR CENT L'AN. [illegible] CERTIFICATS DE DÉPOTS [illegible] Bureaux, No 9 de la rue du Camp.

Compagnie des moulins à coton de Gullett. Fabrique à Amite, Louisiane. NOUVEAUX MOULINS à coton de Gullett, [illegible] No 135, rue de la Commune, Nlle-Orléans, Louisiane.

Perdu. IL a été perdu un bond de $1,000, du Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company, portant le numéro 116. [illegible] ANDRÉ FRY.

On demande, DANS un pensionnat, sur les bords du lac, [illegible] S'adresser aux bureaux de l'ABEILLE.

CONCERT-TOMBOLA POUR L'établissement d'une Bibliothèque. AJOURNEMENT DE QUATRE-VINGT-DIX JOURS. Certitude d'un Tirage Complet. $500,000 EN BANQUE POUR PAYER LES LOTS GAGNANTS. Paiement en Plein de $10,000 de Lots. $100,000 POUR DIX PIASTRES SEULEMENT. [illegible] LISTE DES LOTS [illegible] Bureaux de la banque des "Farmers and Drovers," Louisville, Ky. [illegible] R. S. VEECH, caissier. [illegible] THOS. E. BRAMLETTE, [illegible] Louisville, Ky.

J. A. D'HÉMÉCOURT. **CONFISERIE,** Avec une Usine à vapeur. **J. A. D'HÉMÉCOURT,** SUCCESSEUR DE E. TURPIN, 98.... Rue Vieille-Levée.... 98. GRANDE Fabrique de Candi. CANDIS EN BATONS [illegible] GOMMES, DRAGÉES, LOSANGES, etc., CHOCOLATS. Importation directe d'Articles pour Confiseurs. GATEAUX. Agence "DES FEUX D'ARTIFICES" [illegible]

LA MATERNELLE, Au No 48 de la rue Carondelet. BUREAUX DE LA "MATERNELLE." Nlle-Orléans, 11 Avril 1873. A Sa Grace le Très Rév. N. J. Perché, Archevêque de la Nlle-Orléans. [illegible] J. H. MILLER, Président. [illegible] Nlle-Orléans, 14 avril 1873. [illegible] N. J. PERCHÉ, Archevêque de la Nlle-Orléans.

Société de dotation et de providence des enfants. 48....RUE CARONDELET....48. [illegible] J. H. MILLER, Président. [illegible] H. J. McNAIR, Trésorier. [illegible] Le Dr J. W. VANCE, Surintendant général des agences.

Eaux Minérales A CINQ CENTS LE VERRE: Vichy, Seltz, Kissingen, [illegible] —EGALEMENT— Importé en bouteilles: Vichy, Friedrichshall, [illegible]

London and Lancashire Fire Insurance Company. CAPITAL [illegible] —Directeurs à la Nlle-Orléans— MM. J. F. Schroder, S. Hayward, C. H. Slocomb. H. R. MUSGROVE, agent général. H. J. DITTMANN, secrétaire. [illegible]

L'APPAREIL DE BABCOCK, A INCENDIE. [illegible] A. M. GRANGER, Agent-Général, Au No. 18 de la rue du Canal et dans le Bâtiment de l'Exposition.

Aux Mères de Famille. **MICHON & SCHWEITZER,** No. 166, Rue Royale. Ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent de recevoir de Paris un grand assortiment d'objets pour PREMIÈRES COMMUNIONS, [illegible] Couronnes de Fleurs Artificielles [illegible] IMAGES et MÉDAILLES DE NOTRE-DAME DE LOURDES. [illegible]

LE Dr. A. GAUTHIER, Ex-Chirurgien-Major de l'Armée Française, [illegible] A L'HONNEUR d'informer le public qu'il a ouvert son cabinet rue du Canal [illegible] Consultations en Anglais, Italien et Espagnol [illegible]

AVIS AUX EXPEDITEURS. AUCUN RETARD QUELCONQUE A CAUSE DES GLACES ET DES BASSES EAUX. [illegible] Chemin de Fer Central de l'Illinois. [illegible] JAMES T. TUCKER, Agent Général.

Consulat de France. [illegible] MAI 1873. [illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS. Nos 121 et 123, rue Vieille-Levée. UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD. RUE VIEILLE-LEVÉE. [illegible] NORMAN & REISS. Nos. 121 & 123 rue de la Vieille-Levée.

Sirops de Fruits FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CRÈME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, [illegible] VINAIGRE. A vendre par NORMAN & REISS. Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 2 MAI—CLASSE No 104. [illegible]

Fruits passés à l'Etuve, d'Alden. [illegible] 20 barils (de 100 livres) Pommes. 40 caisses (de 8 livres) Pommes. [illegible]

CASSIDY & MILLER, Voiliers, [illegible] MARCHANDS DE [illegible] Nouvelle-Orléans.

J. DESCA, ANCIENNE MAISON L. MOULOR, No 52....RUE VIEILLE-LEVÉE....No 52. Manufacturier à Vapeur de: TABAC A FUMER ET A PRISER. Et Importateur de: CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES, &c.

Avis. LA société qui a existé jusqu'à ce jour, dans notre ville, sous la raison GEO. McGIBBON & Co., a été dissoute d'un commun accord. [illegible] GEO. McGIBBON, HIRAM T. ALLYN, THEO. DUBOIS. [illegible] Nouvelle-Orléans, [illegible] avril 1873.

DENTISTES. Les dents! Les dents!! GRANDE RÉDUCTION DE PRIX!! [illegible] LE Dr. G. A. BETANCOURT, Dentiste, [illegible]

Le Dr. Charles E. Kells, DENTISTE. [illegible]

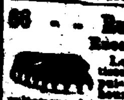

J. A. CASADAVANT, D. D. S. CHIRURGIEN-DENTISTE. [illegible]

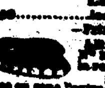

66 - - Rue Bienville - - 66. [illegible]

Révolution! Révolution! LES DENTS! [illegible]